



LOGIQUES DEVELOPPEMENTISTES ET STRATEGIES PAYSANNES DANS LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DE LA ZONE DE CONKOUATI AU CONGO BRAZZAVILLE

H. BOUKOULOU

*Institut de Développement Rural
Université Marien Ngouabi
B.P. 69, Brazzaville, Congo*

RESUME

Plusieurs programmes de gestion participative ont été mis en œuvre au cours des quinze dernières années en Afrique centrale, avec pour objectifs explicites la conservation et la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté. En partant de l'expérience de Conkouati dans le sud-ouest du Congo, on peut noter que ces programmes ont du mal à atteindre leurs objectifs sur le terrain, se heurtant à des stratégies que les paysans développent en fonction de leurs propres objectifs. Ces réponses des « développés » sont malheureusement ignorées, méprisées ou simplement mal comprises par les « développeurs », alors qu'elles devraient être mieux décodées pour trouver les voies les plus porteuses dans la mise en œuvre des programmes de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre la pauvreté, adaptés à chaque situation de terrain.

Mots clés : *Ressources naturelles ; Gestion participative ; Logiques de développement ; Stratégies paysannes ; ONG locales.*

ABSTRACT

Many programs of co-management have been implemented during the last fifteen years in Central Africa with, as explicit aims, the conservation and the sustainable management of natural resources and the struggle against poverty. From the experience of Conkouati in the south-west of Congo, we can quote that those programs have difficult to accomplish their purpose on the ground, facing strategies developed by local populations according to their own aims. Those replies of “developed people” are unfortunately ignored, despised or simply not understood by those who bring the “development” whereas they should be decipher to find significant ways in the implementation of sustainable management programs of natural resources and the struggle against poverty adapted to every situation on the ground.

Key words: *Natural resources; Co-management; Development logical; Peasant strategies; Local NGOs.*

INTRODUCTION

La question de la participation est aujourd'hui au centre des politiques forestières conçues et mises en œuvre dans les pays d'Afrique centrale (Koyo, 1999). On part ici du principe que la participation de tous les acteurs impliqués au processus de gestion des ressources naturelles, et notamment celle des populations locales et autochtones, constitue la base de la gestion durable des ressources disponibles et de développement des zones forestières (FAO, 1995).

On note pourtant que, dans l'ensemble des pays concernés, les acteurs sur le terrain ont plus tendance à poursuivre des intérêts économiques, socioculturels et symboliques différents, qu'à agir en s'orientant vers un même but (Oyono, 2004). Deux grands groupes d'acteurs s'appuyant sur des valeurs et normes différentes apparaissent ainsi dans ce contexte. Il y a, d'un côté ce que Olivier de Sardan (1995) appelle la "configuration développementiste" et qui a pour objectifs explicites la conservation des ressources naturelles et le développement local et, de l'autre, les communautés locales qui, en réponse aux discours et actions des développeurs, tendent à s'orienter vers des croyances et pratiques souvent en rupture avec les exigences de la conservation et du développement.

La question de la participation des populations locales à la gestion durable des ressources naturelles et au développement de leur localité se pose donc ici avec une réelle acuité. A partir de l'expérience de la gestion participative des ressources naturelles mise en œuvre dans la région de Conkouati au Congo depuis le milieu des années 90, nous nous intéressons dans cet article aux stratégies développées par les différents acteurs en présence, afin de dégager les conditions de la participation effective des populations locales au processus de gestion durable de leurs ressources et au développement local.

Le travail s'articule ainsi autour de trois principaux points : l'identification des acteurs de la gestion participative dans la zone d'étude ; les logiques de développement des organisations non gouvernementales (ONG)

internationales jouant le rôle de « développeurs » dans le processus de gestion des ressources naturelles ; les stratégies des populations locales face aux logiques « développementalistes ».

I.- APPROCHE METHODOLOGIQUE

Trois méthodes ont été utilisées pour réunir les données présentées dans ce travail ; il s'agit de :

- a) *l'analyse bibliographique* qui a consisté essentiellement à l'examen des documents actuellement disponibles sur la gestion des ressources naturelles au Congo et, plus spécifiquement, sur les programmes de gestion participative dans le parc national de Conkouati-Douli (PNCD) ;
- b) *les entretiens semi-structurés* avec des personnes-ressources, notamment les anciens et nouveaux responsables et encadreurs des programmes de gestion des ressources naturelles mis en œuvre au cours des dix dernières années à Conkouati, les animateurs des ONG locales et internationales œuvrant dans la zone d'étude, les responsables administratifs, politiques, religieux ou culturels locaux ;
- c) *l'enquête de terrain* qui s'est déroulée en deux phases :
 - Une première phase consacrée à l'enquête globale, d'octobre à décembre 2006, dans les 12 villages situés dans les limites du parc. L'enquête s'est articulée autour de trois principaux domaines d'intérêt : l'organisation de l'espace, les modes d'accès aux ressources naturelles et les structures sociales et économiques de base. A partir des fiches de relevé des données générales sur le village, des fiches de relevé des données sur les unités domestiques et des guides d'entretien axés essentiellement sur les modes d'accès aux ressources et sur les systèmes de parenté et de production, trois principales sources d'information ont été utilisées dans chaque village : le

- chef de village, le chef de terre et l'ensemble des chefs des unités domestiques ;
- une deuxième phase consacrée à l'enquête intensive, de juillet à septembre 2007, dans deux villages choisis en fonction de leur position géographique par rapport au parc national de Conkouati-Douli : le village de Kondi (181 habitants au moment de l'enquête), situé à l'entrée du parc, à environ 100 Km de la ville de Pointe-Noire et le village Ntandou-Ngoma (242 habitants au moment de l'enquête) situé au bord de la lagune Conkouati, en plein centre de la région sous conservation, à près de 150 km de Pointe-Noire. Les domaines d'intérêt privilégiés au cours de cette enquête ont été : les outils et mécanismes de gestion durable des ressources naturelles utilisés dans le cadre des programmes de conservation mis en œuvre dans la région et les stratégies paysannes face à ces outils et mécanismes de gestion durable. Par l'observation et par des guides d'entretiens individuels et de réunions de groupe, des informations relatives à ces deux domaines d'intérêt ont été collectées dans chaque village ciblé, avec pour principale source d'information les populations locales, notamment celles qui sont impliquées dans des activités productives. Sur la base des deux activités actuellement dominantes dans la région, à savoir l'agriculture vivrière pour les femmes et la pêche artisanale pour les hommes, les producteurs, identifiés au sein des unités domestiques, ont été divisés en six catégories : les agricultrices de moins de 30 ans (les jeunes), de 30 à 59 ans (les adultes) et de 60 ans et plus (les vieux) et les pêcheurs de moins de 30 ans (les jeunes), de 30 à 59 ans (les adultes) et de 60 ans et plus (les vieux). Il a été procédé, à partir de ces quotas, à une enquête systématique auprès

d'un échantillon variant entre 20 et 40 % selon l'effectif de départ de chaque catégorie d'actifs.

II.- LES ACTEURS DE LA GESTION PARTICIPATIVE DEPUIS 1990

Après un monopole quasi absolu de l'Etat dans le processus de gestion forestière au Congo, une nouvelle politique a été définie au début des années 90, avec pour fondement la gestion durable des ressources forestières à travers, entre autres, une participation accrue des populations locales¹. C'est dans ce contexte que, à partir du milieu des années 90, le gouvernement s'est attelé à mettre en place une politique de gestion participative des ressources naturelles, avec l'appui des ONG internationales. Deux grandes périodes dominent ce processus dans la région de Conkouati.

1. La période UICN

Il s'agit de la période de la mise en œuvre du Projet d'Aménagement et de Gestion Durable de la Réserve de Faune de Conkouati (RFC), de 1994 à 1999. Le projet qui s'étendait sur une superficie d'environ 300.000 ha, a bénéficié de l'appui financier de Global Environment Facility (GEF) et de l'assistance technique de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN). L'objectif global visé ici fut « le maintien de la diversité biologique et la contribution à la satisfaction des besoins des populations vivant à la périphérie de la réserve ».

Les acteurs impliqués dans la réalisation de cet objectif se situent, par rapport à leur échelle d'intervention, à quatre principaux niveaux : au niveau international avec GEF pour l'appui financier et l'UICN pour l'appui technique ; au niveau national avec la direction générale des eaux et forêts (DGEF) et la direction de la faune et des aires protégées (DFAP) ; au niveau départemental avec les

¹ Pour mettre en œuvre cette nouvelle politique, le pays s'est doté d'un cadre juridique approprié, la loi n° 16-2000 du 20 novembre 2000 portant Code Forestier en République du Congo.

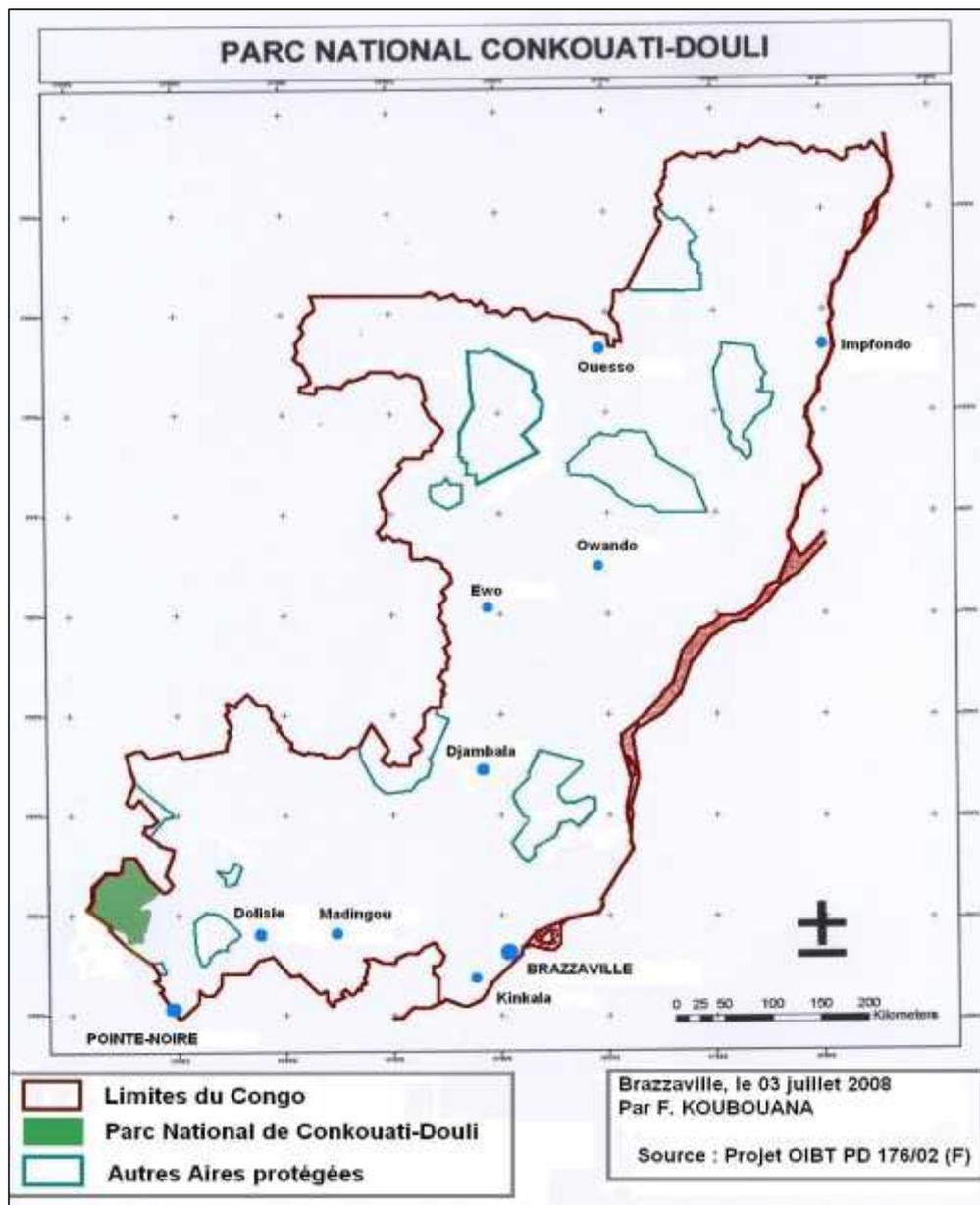


Figure 1 - Localisation de la zone d'étude

directions départementales de la pêche et des eaux et forêts ; au niveau local enfin avec l'équipe locale de l'UICN, l'équipe locale de coordination du Ministère en charge des Eaux et Forêts, les ONG locales représentées par l'Association Nzambi-Solidarité (ANZAS) et le

Comité de gestion des ressources naturelles de Conkouati (COGEREN) et les populations locales.

Au niveau local, le rôle explicite des acteurs identifiés et l'impact de leurs actions sur le terrain sont résumés dans le tableau I.

Tableau I : Rôles des acteurs de la gestion participative au niveau local (de 1994 à 1999)

Acteurs impliqués	Rôle explicite dans le projet	Impacts réels sur le terrain
1. Equipe locale UICN	Elaborer le Plan d'aménagement de la réserve avec la participation de toutes les parties prenantes	Une zone d'éco-développement a été créée avec la participation des autres acteurs. Quelques activités alternatives et des structures sociales de base ont été mises en place
2. Equipe locale de coordination du Ministère des Eaux et Forêts	Contribuer à l'élaboration du Plan d'aménagement de la réserve de manière participative	La participation à la mise en place de la zone d'éco-développement a été effective
3. Association Nzambi Solidarité (ANZAS)	Mobiliser les populations autour des objectifs de gestion durable des ressources naturelles	Des réunions de sensibilisation dans les villages ont été organisées avec l'appui de l'UICN
4. Comité de Gestion des Ressources Naturelles de Conkouati (COGEREN)	Veiller à la gestion concertée des ressources de la réserve	Des accords de gestion participative des ressources les plus menacées (tortues marines, lianes, lamantins) ont été établis
5. Populations locales	Participer à la gestion durable des ressources naturelles de la région	Les populations réalisent qu'elles conservent le droit d'usage sur leurs ressources et acceptent de participer au processus de leur gestion durable

Source : enquêtes personnelles auprès des personnes ressources

2. La période WCS

Cette période qui va de 2000 à nos jours correspond à celle de la gestion du Parc National de Conkouati-Douli (PNCD), créé au terme du décret 99-136 bis du 14 août 1999 à la place de la RFC sur une superficie de 504.500 ha. A la fin du programme UICN en 1999, l'appui au PNCD est assuré pendant une année par le Comité de Gestion des Ressources Naturelles de Conkouati (COGEREN), une ONG créée par les différentes parties prenantes afin de garantir la gestion en partenariat des ressources naturelles de l'aire protégée. Pour maintenir la dynamique participative instaurée au cours des 5 années précédentes, l'ONG a mis en place un projet d'appui à la gestion en partenariat des ressources naturelles du parc, de la fin de 1999 à la fin de 2000, avec l'appui financier du comité UICN des Pays-Bas. C'est à partir de la fin de 2000 que la gestion du

PNCD fut confiée à Wildlife Conservation Society (WCS), une ONG internationale de conservation déjà présente au Congo, à travers son appui au Parc national de Nouabalé-Ndoki (PNNN) dans le nord du pays.

Comme dans le programme précédent, les acteurs impliqués dans le programme WCS se situent également à quatre niveaux différents : au niveau international avec la Banque mondiale et CARE Internationale pour l'appui financier, puis avec WCS pour l'appui technique ; au niveau national avec la DGEF et la DFAP ; au niveau départemental avec les directions départementales de la pêche et des eaux et forêts ; au niveau local avec la direction du parc assurée par WCS, le conservateur du parc et son équipe, les ONG et associations locales et les populations locales.

Le rôle des acteurs au niveau local et l'impact de leurs actions sur le terrain sont présentés dans le tableau II.

Tableau II : Rôle des acteurs de la gestion participative au niveau local de 2000 à nos jours

Acteurs impliqués	Rôle explicite dans le projet	Impacts réels sur le terrain
1. Direction du PNCD	Gérer le PNCD conformément aux dispositions du décret 99 -136 bis du 14 août 1999	Le Parc est géré conformément aux dispositions du décret de création
2. Conservateur du parc et son équipe	Participer à la gestion du PNCD	La participation à la gestion du PNCD est effective
3. Association Nzambi Solidarité (ANZAS)	Mobiliser les populations autour des objectifs de gestion durable des ressources naturelles de la région	La mobilisation des populations autour des objectifs de gestion durable des ressources naturelles n'est pas réalisée, le rôle de l'ONG n'étant pas reconnu par WCS
Comité de Gestion des Ressources Naturelles de Konkouati (COGEREN)	Veiller à la gestion concertée des ressources du parc	Le rôle de l'ONG n'est pas reconnu par WCS et aucun accord de gestion participative des ressources naturelles n'est élaboré
Association Nature et Développement (AND)	Mobiliser les populations locales autour des objectifs de gestion durable des ressources naturelles de la région	La mobilisation des populations autour des objectifs de gestion durable des ressources naturelles, n'est pas effective, le rôle de l'ONG n'étant pas reconnu par WCS
Populations locales	Participer à la gestion durable des ressources naturelles de la région	Les activités prohibées (braconnage, cueillette de lianes) reprennent ; le trafic clandestin de viande de chasse se développe ; l'existence du parc et la présence de WCS sont remis en cause.

Source : enquêtes personnelles auprès des personnes ressources

Les différents groupes d'acteurs impliqués dans la gestion participative à Konkouati se sont fortement référés, au cours des cinq années de gestion de l'aire protégée par l'UICN, à un même thème central, celui de la gestion participative. De ce fait, les différents concepts en rapport avec ce thème² ont généralement été appréhendés de la même manière, permettant à toutes les parties prenantes d'orienter leurs actions vers un même but, avec des résultats sur le terrain considérés comme encourageants du point de vue de la conservation (voir tableau I).

A partir de 2000, et contrairement à l'expérience précédente, les acteurs impliqués dans la gestion du parc ne se sont appuyés, ni sur les mêmes concepts de base, ni sur les mêmes objectifs dans leur action sur le terrain. En effet, si les ONG locales et les populations à la base tendent à orienter leur discours et leur action vers une gestion participative des ressources naturelles, s'appuyant ainsi sur les acquis du programme précédent, la nouvelle direction du parc tend plutôt à s'orienter vers un système de gestion privilégiant les règles classiques de conservation et reléguant au second plan la concertation entre les acteurs impliqués, à divers niveaux, au processus de gestion des ressources naturelles disponibles.

² Il s'agit en particulier des concepts de parties prenantes, gestion participative, structure de gestion, zone de protection intégrale, zone de protection partielle, aires d'application, etc.

III.- LES LOGIQUES DE DEVELOPPEMENT

Quelle que soit leur stratégie sur le terrain, les deux programmes de conservation apparaissent à l'analyse comme le lieu de confrontation de deux principaux groupes d'acteurs : les ONG internationales en charge de la gestion de l'aire protégée et les populations locales. Chaque programme peut ainsi être assimilé à une "arène locale" (Bierschenk et al., 2000) où s'affrontent des "développeurs" et des "développés". Un troisième groupe d'acteurs apparaît néanmoins au sein de cette arène. Il s'agit des ONG et associations locales créées et animées par les originaires de la région et jouant généralement le rôle d'interface entre les deux premiers groupes.

Sur le terrain, chacun de ces trois groupes d'acteurs tend à recourir à ses propres objectifs, à élaborer ses propres stratégies et à utiliser ses propres outils d'action. Il s'agit cependant des objectifs, des stratégies et des outils d'action qui, loin d'être figés, évoluent sans cesse en fonction des rapports de forces en présence et des intérêts en jeu.

Si nous nous intéressons de façon spécifique à l'action des ONG internationales identifiées ici comme les acteurs de la "configuration développementiste", nous pouvons identifier deux logiques dominantes dans leur intervention sur le terrain : la logique de la négociation et la logique de la conservation.

1. La logique de la négociation

La création d'un climat de dialogue et de concertation, nécessaire à l'adhésion des populations locales aux objectifs du programme de conservation, a été la principale stratégie adoptée par l'UICN pendant les cinq années de son intervention dans la zone de Konkouati. Le principal outil utilisé dans la mise en œuvre de cette stratégie a été la communication sociale que Borrini-Feyerabend et al. (2000) définissent comme un moyen visant à l'établissement d'une identité de vues au sein d'une communauté humaine. Les animateurs de l'UICN ont privilégié ici, non pas la forme classique de communication sociale mettant

l'accent sur l'information, la sensibilisation et la formation suivant un processus « top down », mais sur une approche interactive fondée sur le dialogue et la confrontation des points de vue au cours des réunions, souvent houleuses, organisées dans les villages de la région. Cette approche, qui a nécessité quelquefois la mise au second plan des situations concrètes de conservation au profit des actions de sensibilisation et de mobilisation (Chatelain et al., 2004), a fini par amener les populations à une adhésion totale aux objectifs du programme.

En dehors des réunions de groupes organisés dans tous les villages, d'autres outils ont été utilisés par l'ONG. Il s'agit notamment de la création d'une zone d'éco-développement permettant aux populations de pratiquer des activités économiques et sociales à l'extérieur des zones de protection intégrale, de la création du Comité de gestion des ressources naturelles (COGEREN) servant de cadre de concertation de toutes les parties prenantes pour une gestion durable des ressources menacées de la région, de la mise en place de quelques activités alternatives (introduction de l'élevage ovin, caprin et porcin, distribution des semences d'arachide et de maïs aux paysannes et octroi des filets aux pêcheurs, etc.), de la création de nouveaux emplois (recrutement des écogardes, des ouvriers pour la construction de la base-vie de l'UICN, des jeunes pour la collecte des données socio-économiques, etc.), de la formation des jeunes villageois (formation à la production des tuiles et briques en terre stabilisée et à l'élevage des aulacodes) et de l'installation de quelques infrastructures sociales de base (pharmacie de village, dispensaires, écoles primaires, etc.).

Le recours à ces outils stratégiques a permis à l'UICN d'amener les populations à réaliser que le programme de conservation mis en place ne leur privait pas d'accéder à leurs ressources, comme cela avait été perçu au départ (Bakala-Kiba, 1999), mais qu'il les aidait au contraire à mieux les gérer, tout en leur apportant des opportunités d'accès à de nouvelles ressources (Nguingiri et Bakala-Kiba, 2001). Chaque village a marqué, de ce fait, son adhésion au programme à travers une lettre signée à la fois par le chef du village, en tant que représentant de l'autorité

administrative, et par le chef de terre représentant le pouvoir traditionnel.

2. La logique de la conservation

A partir de 2000, la nouvelle équipe de gestion de l'aire protégée a opté pour une nouvelle stratégie d'intervention, jugeant l'approche antérieure en inadéquation avec les objectifs réels de la conservation. Elle s'est appuyée de ce fait sur les dispositions du décret de création du parc, notamment sur l'article 4 qui dispose que "le Parc National de Conkouati-Douli est purgé de tout droit d'usage"³. Les animateurs de WCS partent ainsi du principe que les besoins et les pratiques des populations ne se concilient pas véritablement avec les exigences de la conservation dans une aire protégée.

Cette approche a eu pour conséquence le développement d'un réel malentendu entre l'ONG internationale et les autres acteurs sur le terrain. Ce malentendu peut être observé notamment sur les accords de gestion concertée des ressources les plus menacées conclus en 1999 et sur le plan d'aménagement du PNCD élaboré à la fin du programme UICN. En effet, alors que les acteurs impliqués dans l'élaboration des accords de gestion des ressources de la région, en l'occurrence des populations locales à travers leurs délégués et les ONG locales, les considéraient comme socialement acceptables, techniquement réalisables et écologiquement et institutionnellement viables, les animateurs de WCS les rejetaient entièrement, mettant en doute leur fiabilité et leur efficacité. Par rapport au plan d'aménagement, alors que les populations et les ONG locales le percevaient comme un outil efficace de gestion durable des ressources naturelles de la région et de développement local, l'équipe de WCS a refusé de le prendre en compte (Chatelain et al., 2004). Ainsi, à la stratégie de la négociation mise en œuvre pendant la période

UICN, s'est substituée la stratégie de la conservation mettant au premier plan les ressources naturelles à conserver, au détriment des aspirations et des attentes des acteurs locaux.

IV.- LES STRATEGIES LOCALES

Face aux logiques développementistes des ONG internationales, les populations locales ont réagi par des stratégies évoluant en fonction de leur perception des programmes mis en œuvre et des intérêts en jeu dans la région.

1. Les stratégies de récupération des programmes de conservation

Pendant la période UICN, les populations locales ont eu à développer successivement trois types de stratégies :

- il y a d'abord les stratégies de rejet observées pendant la période d'implantation du programme, de février à juin 1994 environ. Perçue par les populations comme un moyen utilisé par des « étrangers », bénéficiant de la complicité de l'Etat, pour s'accaparer de leurs ressources (Chatelain, 1996 ; Bakala Kiba, 1999), l'opération conduite par l'UICN a subi un rejet total au cours de cette période. Constituées par les groupes ethnolinguistiques vili établis le long de la côte et lumbus installés un peu plus à l'intérieur des terres, les populations riveraines du PNCD constituent un effectif évalué aujourd'hui à près de 2.500 habitants. Ces populations sont restées profondément attachées aux valeurs et pratiques traditionnelles liées à leur milieu naturel. Leurs principales activités sont ainsi la chasse et la pêche pour les hommes, l'agriculture vivrière et la cueillette pour les femmes. Avec ses objectifs de conservation en rupture avec les pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources naturelles, le nouveau programme a été immédiatement perçu par les populations comme une volonté de confiscation de leurs ressources et une menace pour leur survie. Le rejet du programme s'est manifesté ainsi de façon souvent violente, notamment par le recours aux barricades, à la destruction ou menace de destruction du matériel du projet, etc. (Chatelain, 1996 ; Chatelain et al., 2004) ;

³ Il s'agit notamment des défrichements, de la coupe des bois vivants, du ramassage de bois mort gisant, de la collecte des produits de la flore et de la faune sauvage, du pâturage des animaux domestiques, de la mise à feu et de toute autre forme d'utilisation pouvant porter atteinte aux écosystèmes du parc dont la pollution sous toutes ses formes, etc.

- il y a ensuite les stratégies d'observation ou d'attente ("essayons voir") notées lorsque les animateurs du projet ont saisi la nécessité d'adapter leur propre stratégie aux réalités du milieu et aux besoins des populations. Cette seconde phase qui démarre en juillet 1994, n'a pu être possible que grâce à la participation de l'Association Nzambi Solidarité (ANZAS), dans la sensibilisation des populations sur les objectifs et le bien-fondé du programme, jouant de ce fait le rôle de « courtier en développement » (Bierschenk et al., 2000). C'est au terme de cette étape que les chefs des 12 villages de la région ont accepté officiellement le programme de conservation, à travers une cérémonie traditionnelle d'acceptation du projet ;

- il y a enfin les stratégies de récupération du programme de conservation, mises en œuvre lorsque les populations purent réaliser que celui-ci ne leur privait pas de la jouissance de leurs ressources, mais qu'il les aidait au contraire à mieux les gérer, tout en leur permettant de capter de nouvelles ressources (Nguingiri et Bakala-Kiba, 2001). Celles-ci vont de la responsabilisation des acteurs locaux dans certaines opérations du programme, à la prise en compte des normes locales dans le nouveau système de gestion des ressources naturelles, en passant par tous les acquis liés aux actions menées sur le terrain.

2. Les stratégies d'opposition aux programmes de conservation

Le système de conservation mis en place à partir de 2000 a été perçu par les populations comme une nouvelle menace sur leurs ressources naturelles et comme une remise en cause des nouvelles ressources issues du programme précédent. Comme dans toutes les situations structurées sur d'importantes différences de droit, les populations ont choisi ici de recourir non seulement à « l'arme du faible », c'est-à-dire à la ruse, au subterfuge, à la résistance passive, ... (Scott, 1985 ; de Certeau, 1980), mais aussi à des formes plus violentes de réaction. On peut ainsi noter, parmi les principales stratégies de résistance développées par les populations depuis 2000 :

- la réappropriation des ressources naturelles, par la pratique clandestine des

activités traditionnelles prohibées. On note ainsi en particulier la recrudescence du braconnage et le prélèvement des ressources considérées par toutes les parties prenantes – y compris les populations locales – comme menacées. Parmi les ressources exposées à un important prélèvement au cours des cinq dernières années, on note en particulier les petits ruminants (aulacodes, céphalophes) et les lianes. Ce prélèvement se justifie par l'importance de la demande en viande de brousse et en lianes dans la ville de Pointe-Noire située à une centaine de kilomètres du PNCD ;

- le recours aux menaces et même à la violence pour amener les responsables du programme à revenir sur leur approche ou même à quitter la région. Un écogarde a été ainsi assassiné en septembre 2003 à Tandou-Ngoma, tandis que d'autres sont régulièrement agressés dans la région. Les réactions ci-après, recueillies au cours d'une réunion de groupe dans le village de Tandou-Ngoma, résument d'une certaine manière la vive tension qui existe aujourd'hui entre les populations et l'ONG en charge de la gestion du PNCD :

« Le parc a fait de nous des animaux... Nos champs sont dévastés par les éléphants et nous devons nous taire. Si l'on ne nous laisse pas pratiquer nos activités habituelles, nous allons tout brûler, à commencer par la base-vie de WCS et récupérer nos terres » (Jean de Dieu, 40 ans).

« Si l'on veut qu'il y ait un parc dans cette zone, alors qu'on nous retire d'ici pour nous installer ailleurs. Donnez-nous l'adresse de WCS et nous allons écrire pour qu'on nous installe ailleurs, si non il y aura la guerre ici » (Makaya, 27 ans).

« Nos parents vivaient ici comme au paradis, mais aujourd'hui nous sommes en enfer. Même les chimpanzés vivent mieux que nous. Il y avait du temps de l'UICN des zones d'éco-développement où nous pouvions chasser pour vivre. Aujourd'hui, même une bête tuée derrière la maison est saisie. Nous allons nous-mêmes mettre fin à l'existence de ce parc, à moins qu'on nous installe ailleurs » (Anselme, 30 ans).

3. L'action des ONG locales

Dans leur confrontation avec les acteurs de la « configuration développementiste », les populations locales ont systématiquement tendance ici à s'appuyer sur les « enfants du pays », c'est-à-dire sur les fonctionnaires, cadres et intellectuels originaires de leur région. Quoi que vivant généralement en dehors de leur milieu d'origine, ces derniers agissant généralement à travers des ONG qu'ils mettent en place, avec pour objectifs explicites l'appui au développement local et/ou la conservation des ressources naturelles disponibles. Ces ONG et leurs responsables disposent ainsi d'un pouvoir politique et symbolique pouvant leur permettre de jouer un rôle déterminant dans le processus de développement local et de gestion durable des ressources naturelles. Perçues par les populations locales comme leur représentant ou leur porte-parole, les ONG locales se situent dans la position d'interface entre les deux grands groupes d'acteurs en confrontation dans « l'arène locale ».

L'action de l'Association Nzambi Solidarité (ANZAS), la seule ONG locale présente sur le terrain de 1994 à 1999, est particulièrement significative ici. Créée en mars 1994 et regroupant les originaires du district de Nzambi dans les limites duquel se situe le PNCD, l'ANZAS a eu d'abord pour unique objectif l'appui au développement local, avant de se doter d'un second objectif, celui de la défense de l'environnement. Le choix de ce second objectif s'explique par le fait que les responsables de l'ONG ont vite réalisé que le programme de conservation mis en œuvre dans leur région était une opportunité à saisir pour accroître leur propre pouvoir auprès des populations locales.

L'ANZAS a pu accroître de façon significative son pouvoir dans la région grâce à la réalisation de diverses activités, souvent avec l'appui de l'UICN qui avait besoin d'un tel partenaire pour atteindre ses propres objectifs. Il s'agit en particulier de la participation à la mise en œuvre des activités d'intérêt communautaire, souvent non prévues dans le budget de départ du projet, tels que la réfection du dispensaire du village de Ntié-Tié, la construction de l'école du village de Tandou Ngoma et la création de la pharmacie

villageoise de Nzambi. Au-delà de leur apport en termes de développement ou de conservation, ces actions visaient avant tout l'accroissement du prestige de l'ONG local et le renforcement de la position politique et symbolique de ses leaders, dans une localité déjà largement contrôlée par d'autres acteurs locaux, notamment les chefs traditionnels, les exploitants forestiers et les leaders politiques natifs de la région (Boukoulou, 2003). On peut noter ici que le pouvoir d'une organisation telle que l'ANZAS est lié à la place que les populations lui accordent dans une échelle de valeurs qui se construit essentiellement à partir de l'assistance apportée dans la localité pour suppléer aux carences de l'Etat. En effet, une organisation (ou un leader) ayant des objectifs politiques n'est acceptée que lorsqu'elle apporte des dons qui vont de la distribution des produits de première nécessité, à la construction des écoles ou de centres de santé, en passant par la réfection des routes, la distribution des semences, l'organisation de la commercialisation des produits agricoles, etc. Le pouvoir n'est ainsi effectif que lorsque, à partir des actions de cette nature, l'on est accepté par les populations comme leur représentant et leur porte-parole dans l'arène locale et même au niveau national.

On peut dire que, si de 1994 à 1999 des résultats concrets ont été obtenus sur le plan de la conservation (protection concertée des ressources particulièrement menacées comme le rotin, le lamantin et les tortues olive et luth, recul du braconnage, participation de toutes les parties prenantes au processus d'élaboration du plan d'aménagement de l'aire protégée, etc.), c'est en grande partie grâce à l'action de l'ANZAS dans sa position d'interface entre les deux grands groupes d'acteurs en confrontation dans « l'arène locale ». Depuis 2000 par contre, des rapports conflictuels se sont développés entre les ONG locales et les gestionnaires du parc. En effet, ces derniers perçoivent les animateurs des ONG locales comme des leaders politiques, animés par le besoin de positionnement personnel, et non comme des partenaires crédibles du processus de gestion durable des ressources naturelles de la région. La rupture de dialogue entre les deux groupes d'acteurs a abouti au recul, que l'on peut constater aujourd'hui, de la participation des populations locales au processus de gestion durable des ressources naturelles.

Ce recul peut s'expliquer par le fait que les ONG locales, ayant perdu leur pouvoir de négociation avec la direction actuelle du parc, ne sont plus en mesure de jouer le rôle d'interface entre l'ONG internationale en charge de la gestion du parc et les populations locales. De ce fait, la négociation qui avait été utilisée comme principal outil de gestion participative pendant cinq ans, a cédé la place à une confrontation de plus en plus violente. La direction actuelle du parc, en privilégiant la logique de la conservation, n'a sans doute pas apprécié la signification de l'action des ONG locales, notamment leur tendance à lier les nécessités de la conservation et du développement avec les considérations politiques et symboliques. Elle n'a pas perçu notamment la nécessité pour les ONG locales de s'affirmer auprès des populations par des actions spécifiques, afin d'être reconnues par elles comme leur représentant et leur porte-parole auprès des différents acteurs de la « configuration développementiste ».

CONCLUSION

Ce travail, mené dans une perspective diachronique dans une aire protégée au Congo, a permis de montrer que les programmes de conservation se présentent comme des arènes où s'affrontent, à une échelle locale, les différents acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles. Deux principaux groupes d'acteurs, recourant chacun à des stratégies et à des outils spécifiques, avec des objectifs souvent opposés, jouent un rôle majeur dans ces arènes. Il s'agit des « développeurs » constitués essentiellement par les ONG internationales chargées de la mise en œuvre des programmes de conservation, et des « développés » représentés notamment par les populations vivant à la périphérie des zones à protéger et dont l'existence dépend entièrement ou en partie des ressources naturelles à conserver.

L'analyse permet de noter que les objectifs de la conservation, définis par les gouvernements des pays d'accueil avec l'appui des ONG internationales, n'ont pas la moindre chance d'être atteints dans une arène locale où les deux principaux groupes d'acteurs en confrontation ne sont pas prêts à s'accepter et à se considérer mutuellement comme des

partenaires visant un même but. Cependant, du fait de leur position d'interface dans l'arène locale et surtout grâce au pouvoir politique et symbolique qu'elles parviennent à acquérir sur les populations locales, les ONG locales apparaissent comme les seuls acteurs à pouvoir créer les conditions du dialogue difficile mais nécessaire entre les ONG internationales et les populations locales.

On peut ainsi dire, au terme de ce travail, que la réussite du processus de gestion participative des ressources naturelles dans le Bassin du Congo est largement dépendant du degré d'implication des ONG locales et de leur capacité à jouer véritablement le rôle de « courtiers locaux en développement » (Olivier de Sardan et Bierschenk, 1993 ; Bierschenk *et al.*, 2000). Il semble ainsi nécessaire, pour les ONG internationales et pour tous les autres « développeurs » confrontés à la méfiance des populations locales et autochtones et au rejet par ces dernières des programmes de conservation mis en œuvre en zones forestières, de créer les conditions d'une participation effective des ONG locales et de rechercher en permanence leur appui, au-delà de ce qui peut apparaître, dans leurs pratiques quotidiennes, comme des entraves au processus de gestion durable des ressources naturelles (quête de pouvoir et de bien-être personnels par leurs leaders, priorité accordée aux actions de prestige, etc.). Au-delà de leurs faiblesses, les ONG locales devraient ainsi rester les partenaires privilégiés des structures de développement dans leur confrontation sur le terrain avec les populations locales.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bakala Kiba A., 1999. Les stratégies paysannes dans un projet d'éco-développement participatif : le cas du projet d'aménagement et de gestion durable de la Réserve de Faune de Conkouati. Mémoire d'ingénieur de développement rural, Institut de Développement Rural, Brazzaville, Congo, 110p.
2. Bakala Kiba A., Diakanou Matongo J.C., 2001. Négociation des accords de gestion des tortues marines, des lianes et des lamantins. Rapport de facilitation, Projet AF98A/COGEREN/CN-UICN, Pointe-Noire, 22p.
3. Bierschenk T, Chauveau J-P. et Oliver de Chardan J-P, 2000, Courtiers en

- développement : les villages africains en quête de projets, Karthala et APAD, 328p.
4. Bigombé Logo P., 1999. « Dialectique de la construction de la foresterie communautaire par le haut et par le bas en Afrique : situation actuelle et perspectives ». Actes de l'atelier international sur la foresterie communautaire en Afrique, FAO, Rome, pp. 221-234.
 5. Bigombé Logo P., et Nkoum-Me-Ntseny L-M. M., 1998. « Vers la décentralisation de la gestion forestière au Cameroun ? Dynamique de contestation de l'Etat forestier et de construction de la gestion participative des ressources naturelles ». Bull. Arbres, Forêts et Communautés rurales ; 15/16 : 6-19.
 6. Borrini-Feyerabend G., Farvar T. M., Nguingiri J.C., Ndangang V.A., 2000. La gestion participative des ressources naturelles : organisation, négociation et apprentissage par l'action. GTZ/UICN, Kasperek Verlag, Heidelberg (Allemagne), 95p.
 7. Boukoulou, H., 2003. « Le double "je" des ONG environnementalistes d'Afrique centrale : le cas de l'ANZAS au Congo-Brazzaville, APAD, Bulletin ; 26 LIT : 3-15.
 8. Charte sur la cogestion des ressources naturelles de la réserve de Conkouati, 1999. Ministère de l'Economie Forestière, Brazzaville.
 9. Chatelain, C., 1996. Les leçons de la difficile installation du projet de conservation développement de la réserve de faune de Conkouati. PROGECA, Brazzaville. 30p.
 10. Chatelain, C., Taty M. et Borrini-Feyerabend G., 2004. Tchim Tchieto : Fierté de la cogestion, UICN/CEESP, 72p.
 11. CNUE, 1992. Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement : Principes de gestion des forêts, Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin, 15p.
 12. COGEREN, 2000. Accord de gestion spécifique du lamantin dans le Parc National de Conkouati-Douli. DREFK, Pointe-Noire, 4p.
 13. COGEREN, 2000. Accord spécifique de gestion des lianes dans le Parc National de Conkouati-Douli, DREFK, Pointe-Noire, 4p.
 14. COGEREN, 2001. Accord de gestion spécifique des tortues marines dans le Parc National de Conkouati-Douli, DREFK, Pointe-Noire, 4p.
 15. Dabire Atamana, B., 1999. Décentralisation et gestion des ressources naturelles : rôles et responsabilités des institutions locales. Bull Arbres, Forêts et Communautés Rurales ; 18 : 51p.
 16. Doumenge C., 1992. La réserve de Conkouati : Congo (Le secteur sud-ouest). UICN, 231p.
 17. Enters T. et J. Anderson, 2000. « Reconsidérer la décentralisation et le transfert des responsabilités en matière de conservation de la diversité biologique ». Unasylva, N°.199, Vol. 50.
 18. FAO, 1995. Approche participative, communication et gestion des ressources forestières en Afrique Sahélienne : bilan et perspectives. FAO, Rome, 81p.
 19. Fisher, R.J., 1995. Cogestion des forêts pour la conservation et le développement. UICN/WWF, 70p.
 20. Koumba-Safou G., Taty M., Mabilia N. et Diakanou-Matongo J.C., 2001. « Négociation des accords de gestion des ressources naturelles : l'expérience du COGEREN au Congo ». Bull. Arbres, Forêts et Communautés rurales ; 22 : 19-23.
 21. Koyo J.-P., 1999. Bases pour la mise en cohérence des politiques et lois forestières des pays d'Afrique centrale. UICN/BRAC, Yaoundé, 66p.
 22. Loemba-Loemba J.P., Mbemba C., et Bayi M., 1996. Les bases légales de réserve de faune de Conkouati, Pointe-Noire, PROGECA /GEF-Congo, Rapport préliminaire.
 23. Long N., 1994. « Du paradigme perdu au paradigme retrouvé ? Pour une sociologie du développement orientée vers les acteurs ». Bull. de l'APAD ; 7 : 11-34.
 24. Lufungula Musitu, 2002. « Les ONGs locales sont-elles acteurs de développement en milieu paysan africain ? ». Développement et Coopération ; 4 : 19-21.
 25. Mabilia, N., 1996. Projets de gestion communautaire et contextes difficiles : le cas de la réserve de faune de Conkouati (sud-Congo), Colloque panafricain sur la gestion communautaire des ressources naturelles (communication), Pointe-Noire.
 26. Massamba H., 2005. Profil genre dans les communautés de pêche des villages Kondi, Noubi et Bellolo dans le département du Kouilou au Congo-Brazzaville, Rapport de consultation. PMEDP/SFLP-GCP/INT/735/UK, Brazzaville, 75p.
 27. Mbessa C., 2001. Fiche synthèse sur la négociation des accords spécifiques de gestion des tortues marines, des lianes et des lamantins menée par la cogestion dans le Parc de Conkouati-Douli. Ministère de l'Economie Forestière, Brazzaville.
 28. Ministère de l'Economie Forestière, 1980. Arrêté N° 4432/MEF/DEFRN/BC-17-01 du 20 mai 1980, Brazzaville.
 29. Nguingiri J.C. et Bakala-Kiba A., 2001. « Jeu d'acteurs autour d'un projet de conservation : la participation cachée ». Arbres, Forêts et Communautés Rurales. Bull. FTTP ; 22 : 6 – 10.
 30. Nguingiri J.C., 1992. Milieu humain, in Doumenge C, la réserve de Conkouati : Congo (Le secteur sud-ouest). UICN, pp.69-154.

31. Nguinguiri J.C., 1996. La gestion des ressources naturelles dans la Réserve de Konkouati. Rapport de consultation du Projet d'Aménagement et de Gestion Durable de la Réserve de Faune de Konkouati. Pointe-Noire, 35p.
32. Nguinguiri J.C., 1997, La cogestion des ressources naturelles de la Réserve de Konkouati. Rapport, UICN/PROGECAP/GEF-Congo.
33. Nguinguiri J.C., 1998. Approche participative et développement local en Afrique subsaharienne : faut-il repenser la forme contemporaine du modèle participatif ? Arbres, Forêts et Communautés Rurales, Bull. FTTP ; 15/16 : 44-48.
34. Nguinguiri J.C., 1998. Les approches participatives dans la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale : Revue des initiatives existantes, CIFOR/CIRAD, Montpellier, France, 39p.
35. Nguinguiri J.C. et Bakala Kiba A, 2001. « Jeu d'acteurs autour d'un projet de conservation : la participation cachée », Bull. Arbres, Forêts et Communautés rurales ; 22 : 6-10.
36. Nkoum-Me-Ntseny L.M.M., 2000. « La décentralisation : Théorie générale, sociogénèse récente au Cameroun et implications sur la gestion des ressources forestières », in Bigombe Logo, P. (dir.). La décentralisation de la gestion forestière au Cameroun : situation actuelle et perspectives. Ed. Cerad/Ftpp-Cameroun/Knowledge For All, pp.7-23
37. Olivier de Sardan J.P., 1995. Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social. Apad/Karthala, 221p.
38. Oyono P. R., 2004. Institutional deficit, representation and decentralized forest management in Cameroon: elements of natural resource sociology for social theory and public policy. WRI / CIFOR, 57p.
39. PMEDP, 2002. Diagnostic participatif MARP/AMED : Communautés de pêche de Konkouati (Congo). PMEDP/DRPK, Pointe-Noire, 45p.
40. République du Congo, 1999. Décret n° 99-136 bis du 14 août 1999 portant création du parc national de Konkouati-Douli, Présidence de la République du Congo.
41. Scott J.S., 1985. Weapons of the weak: Everyday Forms of Peasant Resistance, New Haven and London: Yale University Press.